

MONTREZ LE CODE À BARRES DE VOTRE CENTRE DE REMBOURSEMENT AUX CONDUCTEURS

Pour accélérer le ramassage des sacs/bacs de vrac et prévenir les erreurs de saisie manuelle des données, Encorp fournit à chaque centre de remboursement du Nouveau-Brunswick un code à barres unique.

Le code à barres est lié au numéro d'identification de votre centre de remboursement. Les conducteurs doivent scanner ce code à barres lorsqu'ils arrivent dans votre zone de chargement pour ramasser les sacs ou bacs de vrac remplis de votre centre de remboursement. Cela garantit que tous les sacs ou bacs de vrac seront comptabilisés et payés par Encorp à votre centre.

Exemple :



- Affichez votre code à barres dans votre zone de chargement à un endroit très visible et facilement accessible pour les conducteurs.
- Si vous perdez votre code à barres, contactez Encorp le plus rapidement possible pour obtenir un remplacement.